

**AVIS MODIFICATIF
DE CONCOURS – 2024 - FILIERE ADMINISTRATIVE – CATEGORIE A**

LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE DE SEINE ET
MARNE
(CDG 77)

LES CENTRES DE GESTION DE LA REGION
CENTRE-VAL DE LOIRE

LE CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE
GESTION DE LA PETITE COURONNE DE LA
REGION ILE-DE-FRANCE
(CIG PC)

LE CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA GRANDE COURONNE DE LA REGION ILE-DE-FRANCE
(centre organisateur) (CIG GC)

Co-organisent

CONCOURS	CONDITIONS D'INSCRIPTION (1)	DATES DES EPREUVES	PERIODE D'INSCRIPTION (2)
ATTACHE TERRITORIAL Spécialités : - Administration générale - Animation - Analyste - Gestion du secteur sanitaire et social - Urbanisme et développement des territoires Ouvert pour 1 000 postes répartis de la manière suivante : - externe : 602 postes - interne : 299 postes - troisième concours : 99 postes	<u>EXTERNE</u> Ouvert aux candidats titulaires d'une licence ou d'un autre titre ou diplôme classé au moins au niveau 6 européen (niveau II ancienne nomenclature) ou d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes (3) ou pouvant bénéficier d'une dérogation (4).	Epreuves écrites : Jeudi 14 novembre 2024 Epreuves orales obligatoires et facultatives à partir du : Lundi 28 avril 2025	<u>Inscription en ligne :</u> du 19 mars 2024 au 24 avril 2024 inclus <u>Date limite de dépôt des formulaires d'inscription sur l'espace sécurisé :</u> 2 mai 2024
	<u>INTERNE</u> Ouvert aux fonctionnaires et agents publics des collectivités territoriales, de l'Etat, des établissements publics qui en dépendent y compris ceux mentionnés à l'article L. 5 du code général de la fonction publique, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions (soit le 2 mai 2024 pour cette session). Les candidats doivent justifier, au 1 ^{er} janvier de l'année du concours (1 ^{er} janvier 2024), de quatre ans au moins de services publics.		
	<u>TROISIEME CONCOURS</u> Ouvert aux candidats justifiant de l'exercice pendant une durée de 4 ans au moins, à la date de l'épreuve écrite, d'une ou plusieurs activités professionnelles, d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'une ou de plusieurs activités accomplies en qualité de responsable d'une association (5).		

(1) Conformément aux dispositions du décret n°2018-238 du 3 avril 2018, pour tous les candidats y compris ceux titulaires d'un doctorat, une fiche individuelle de renseignement sera disponible sur le site internet du Centre Interdépartemental de gestion de la Grande couronne pendant la période d'inscription. Cette fiche devra être déposée sur l'espace sécurisé, dument complétée avant le 2 mai 2024.

(2) Le dépôt du formulaire d'inscription doit être effectué sur l'espace sécurisé du candidat au plus tard 8 jours après la date limite d'inscription en ligne par l'intermédiaire du portail national : www.concours.territorial.fr.

(3) Les demandes d'équivalence sont à effectuer auprès du CIG Grande Couronne en même temps que les formalités d'inscription.

ATTENTION : pour le concours d'attaché territorial, session 2024, la décision d'équivalence de diplôme doit être obtenue au plus tard le 14/11/2024.

(4) Dérogations : pères et mères ayant élevé au moins 3 enfants et sportifs, arbitres et juges de haut niveau.

(5) La prise en compte de ces activités ou mandats n'est possible que si les intéressés n'avaient pas, lorsqu'ils les exerçaient, la qualité de fonctionnaire, d'agent public, de magistrat ou de militaire à l'exception des agents en décharge syndicale relevant des dispositions des sections 1 et 2 du chapitre II au titre 1^{er} du Livre II du code général de la fonction publique territoriale.

Précision : les emplois dont les attributions ne sont pas séparables de l'exercice de la souveraineté ou comportant une participation directe ou indirecte à l'exercice de prérogatives de puissance publique ne peuvent être occupés par les ressortissants européens (cf. article 1 du décret n° 2010-311 du 22/03/2010 modifié).

Spécialités	Nombre de postes Concours Externe	Nombre de postes Concours Interne	Nombre de postes Troisième Concours	Total
Administration Générale	420	210	70	700
Animation	30	15	5	50
Analyste	16	7	2	25
Gestion du secteur sanitaire et social	60	30	10	100
Urbanisme et développement des territoires	76	37	12	125
Total	602	299	99	1 000

Le Président,
Daniel LEVEL
Maire de la commune déléguée de Fourqueux

(1) Les inscriptions sont à effectuer par Internet par l'intermédiaire du portail national : www.concours.territorial.fr

puis : www.cigversailles.fr - « Travailler dans la FPT » - « les concours » - « les concours et examens professionnels de la FPT »
Rubrique : « vous souhaitez » - sous-dossier : « Vous inscrire à un concours ou un examen professionnel »
ou au C.I.G. Grande Couronne - Service Concours - 15 Rue Boileau